

Berne, le 16 novembre 1966

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire part des préoccupations que cause au Conseil Fédéral suisse un aspect important du mandat de représentation des intérêts des Etats-Unis d'Amérique que la Suisse assume depuis six ans avec l'accord de votre Gouvernement.

Dans sa mission, l'Ambassade de Suisse à Cuba, en tant qu'organe de la puissance protectrice, s'est efforcée de respecter la plus stricte impartialité dans chacune de ses activités en matière d'intérêts étrangers, conformément au droit des gens. Elle a toujours pu bénéficier de l'audience et de la bienveillante attention aussi bien de Votre Excellence que des Autorités cubaines.

Le délicat problème des ressortissants américains encore à Cuba et qui ont exprimé le désir de regagner leur patrie a été depuis de nombreux mois l'objet de démarches attentives, aussi bien verbales qu'écrites.

./.

Son Excellence
Monsieur Fidel Castro Ruz
Premier Ministre de la République de Cuba
L a H a v a n e



- 2 -

Actuellement, ces Américains attendent encore de pouvoir quitter Cuba avec leur famille. Au moment où, grâce à Votre générosité, des Cubains peuvent bénéficier d'un pont aérien pour se rendre aux Etats-Unis, il apparaît logique qu'il en aille de même des Américains qui ont le légitime désir de rejoindre leur pays, où la grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs nés. Ce rapatriement correspond non seulement aux critères du droit international mais revêt un caractère hautement humanitaire.

C'est pourquoi la Suisse, dont c'est l'obligation de remplir consciencieusement le mandat de puissance protectrice des Etats-Unis d'Amérique, s'emploie à mener à bien cette mission, qui constitue un des éléments essentiels de son mandat.

En conséquence, le Conseil Fédéral Suisse adresse personnellement à Votre Excellence un appel à sa compréhension de la situation présente. Il exprime l'espoir qu'en vertu des excellents rapports qui unissent nos deux pays une solution pourra être trouvée en vue du retour aux Etats-Unis, avec les membres cubains de leur famille, des citoyens américains qui le désirent.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(Spühler)